



p. 7
HangArt :
des cours d'arts
plastiques pour
les adultes

p. 15
Le Département va
construire un
nouveau collège
public pour 2030

p. 18
Bien vivre ensemble :
les bons gestes
civiques au quotidien

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°67 – JANVIER/FEVRIER 2024



Janzé mag

EGLISE SAINT MARTIN

La préservation du patrimoine local

Vos contacts

Mairie

Renseignements au 02 99 47 00 54 ou mairie@janze.fr.

Service technique

Renseignements au 02 99 47 28 60 ou servicetechniques@janze.fr.

Service urbanisme

Renseignements au 02 99 47 38 25 ou urbanisme@janze.fr.

Maison France Services

Renseignements au 02 99 47 09 59 ou maison.franceservices@janze.fr.

CCAS

Renseignements au 02 30 30 01 13 ou ccas@janze.fr.

Police municipale

Renseignements au 02 99 47 64 75 ou policemunicipale@janze.fr.

Médiathèque

Renseignements au 02 99 47 30 53 ou mediatheque.janze@rafcom.bzh.

Déchetterie

Renseignements au 02 99 47 07 52 ou www.smictom-sudest35.fr.

Centre départemental d'action sociale (CDAS)

Renseignements au 02 22 93 68 00.

Assurance maladie

Renseignements au 36 46 (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Allocations familiales (CAF)

Renseignements au 32 30.

Point Accueil Emploi (PAE)

Renseignements au 02 99 47 16 67 ou pae.janze@rafcom.bzh.

Mission locale

Renseignements au 02 99 75 18 07 ou contact@missionlocale-paysdevitre.fr.

Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Renseignements au 02 23 55 51 44 ou clic.rocheauxfees@orange.fr.

Relais Petite Enfance

Renseignements au 02 99 43 44 16 ou relaispetiteenfance@rafcom.bzh.

Point information jeunesse (PIJ)

Renseignements au 06 30 65 32 86.

Architecte-conseil

Renseignements au 02 99 47 38 25.

Conciliateur de justice

Renseignements au 02 99 47 09 59.

Service Habitat - CCPRF

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Neotea

Renseignements au 02 23 48 80 00.

Espacil

Renseignements au 06 30 05 03 21.

ADIL (logement)

Renseignements au 02 99 78 27 27.

Permanences juridiques

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Point Conseil Budget

Renseignements au 02 99 65 36 66.

MSA

Renseignements au 02 99 01 80 80.

ADMR

Renseignements au 02 99 47 04 50 ou janze.asso@admr35.org

Carsat Bretagne (retraite)

Renseignements au 39 60.

Centre Hospitalier

Renseignements au 02 99 47 54 00 ou secretariat@hopital-janze.fr
www.ch-janze.fr.

Maison médicale de garde

À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements au 02 99 43 44 45 (le 15 après minuit).

Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

Soins infirmiers

- Centre de santé ADMR 24h/24 : 02 99 47 04 50
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : 02 99 47 64 18
- Cabinet Rouault Alexandra et d'Ersu Philippine : 02 99 43 23 73
- Cabinet Riou et Tessier : 09 52 58 59 24
- Cabinet Boukhchim Séverine : 06 68 21 76 02
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : 115

Transport à la demande

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Aqualia (eau potable)

Renseignements au 02 23 08 01 89.

La Poste

Renseignements au 36 31.

État civil



Naissances

Williana YEMELI NGUETSA (18 octobre) • Abel AUBAULT (31 octobre)
• Margaux CAUDAL (6 novembre) • Loyal MABTOUB (18 novembre).



Mariages

Johana BON et Antoine BEREIZIAT (28 octobre) • Rachel LAMBERT
et Jean-Louis DEVAUX (18 novembre).



Décès

René DEBROIZE, 97 ans (7 octobre) • Léa GATEL, 97 ans (7 octobre) • Gilles HUE, 57 ans (9 octobre) • Anna MENUET veuve BESNARD, 94 ans (14 octobre) • Jean POIRIER, 94 ans (15 octobre) • Marie BROSSAULT, 93 ans (20 octobre) • Jean-Pierre DOREAU, 65 ans (29 octobre) • Guy DIJOUX, 82 ans (30 octobre) • Marcel HOUILLOT, 83 ans (31 octobre) • Clément WALLET, 69 ans (6 nov.) • Alain MOREL, 54 ans (9 nov.) • Jeanine ARONDEL, 92 ans (11 nov.) • Marcelle GÉRARD veuve HENRY, 89 ans (16 nov.) • Ourida MAKHLOUFI, 62 ans (16 nov.) • Béatrice NAQUIN épouse HELBERT, 67 ans (22 nov.) • Gérard JEULAND, 76 ans (23 nov.) • Remi CHEVRIER, 89 ans (28 nov.) • Marcel GORON, 91 ans (1^{er} déc.) • Pierre FOUILLEN, 72 ans (2 déc.) • Denise BLANCHET veuve GARNIER, 91 ans (6 déc.) • Roger HOREL, 77 ans (6 déc.) • Marcel HOUILLOT, 91 ans (7 déc.) • Joseph JOLY, 87 ans (7 déc.) • Marcel LEGENDRE, 96 ans (8 déc.) • Roger LEGUEN, 80 ans (9 déc.)



2 BLOC-NOTES

3 ÉDITO

4 ACTUALITÉS & SERVICES PUBLICS

5 URBANISME & CADRE DE VIE

Aménagement de l'espace public, les projets entrent dans une nouvelle phase
Logement : êtes-vous éligible au Dispositif Denormandie ?

6 VIE ECONOMIQUE

La Tatouaie : un salon de tatouage où on se sent bien !
Luminescence, retrouver ses ressources intérieures

7 ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

S'informer sur les aides à l'habitat
Initiation aux arts plastiques pour les adultes

9 - 11 VIE MUNICIPALE

9 - 11 DOSSIER

La préservation du patrimoine local

12 CULTURE

Ave Cesar : pour le meilleur et pour le rire !
Les pirates attaquent : embarquez pour l'aventure !

13 VIE SOCIALE

Un nouveau cabinet d'ostéopathie à Janzé
Animations festives au CCAS

14 - 15 JEUNESSE & VIE SCOLAIRE

Le Département d'Ille-et-Vilaine va construire un nouveau collège pour 2030
MFR : les jeunes réalisent des podcasts
La musique au cœur des Canailles

16 VIE ASSOCIATIVE

Global Fit Club : un espace bien être fait son entrée

17 VIE PRATIQUE

Les bons gestes civiques au quotidien

18 VOS DÉMARCHES

EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

19 AGENDA

20 DER

En ces premiers jours de l'année, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé et de bonheur. Je vous souhaite à toutes et tous une année 2024 chaleureuse et joyeuse.



J'aurai plaisir cette année encore à vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 12 janvier au Gentieg.

Ce temps est l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et de se projeter vers l'avenir. En 2023, de beaux projets ont pris leur envol... Le nouveau Centre Hospitalier prend forme et les esquisses du futur bâtiment ont été dévoilées, laissant entrevoir l'avenir du site de l'Yve. Le Département a choisi de construire un nouveau collège d'ici 2030 sur le site que l'hôpital va quitter. La ZAC multisites, projet d'envergure et plus que jamais d'actualité avec la zéro artificialisation nette des sols, entre dans une nouvelle étape, l'élaboration d'études urbaines et du dossier de réalisation... La cérémonie des vœux sera l'occasion de vous détailler ces projets et bien d'autres encore.

Cette année, nous accueillerons M. Loïg Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne qui a choisi la commune de Janzé pour présenter ses vœux à l'ensemble des habitants d'Ille-et-Vilaine. La Région Bretagne est chaque jour aux côtés des collectivités locales pour accompagner le développement de nos territoires. « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Hubert Paris
Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4400 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication: Hubert Paris • Comité de rédaction: Commission Communication • Rédacteurs: Service Communication, Jennifer Jamis & Olivia Cuomo-Frédouët - communication@janze.fr • Crédits photos: Ville de Janzé, RAF Communauté, Freepik, Adobe Stock, Pexels sauf mentions contraires • Maquette: Le Kwalé • Impression: Imprimerie Fertard • Impression sur papier certifié issu de forêts gérées durablement • Dépôt légal: à parution • Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.

Prochain Janzé mag mars 2024.



BONNE ANNEE

Cérémonie des vœux

Hubert Paris, maire de Janzé et l'équipe municipale vous présentent leur meilleurs vœux de bonne année. Janzéennes et Janzéens sont invités à **la cérémonie des vœux qui se tiendra le vendredi 12 janvier à 19h au Gentieg**. Ce temps de convivialité est aussi l'occasion de présenter les projets de la ville.

Cette année, la cérémonie a lieu conjointement avec la Région Bretagne, en présence de M. Loïg Chesnais-Girard, président de Région.

EVENEMENT

Le Village du Réemploi et de la Réparation s'invite à Janzé en 2024

Pour sa troisième édition, la ville de Janzé, avec le soutien de Roche aux Fées Communauté, accueillera le Village du Réemploi et de la Réparation, au Gentieg **le 8 juin prochain**.

L'objectif de cet événement ? Comme les deux précédentes éditions, la principale volonté de ce salon est de **mettre en lumière les acteurs** (artistes, artisans, associations, professionnels) **de la thématique du réemploi et de la réparation pour sensibiliser et informer sur les solutions de prolongement de la durée de vie des objets**. Il s'agit d'offrir à chacun y compris aux non-initiés, des moyens pour agir au quotidien afin de moins jeter. Produire mieux, consommer autrement, prolonger la durée de vie des objets, favoriser le réemploi sont autant de solutions durables et qui s'inscrivent dans la dynamique : "Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas". Ce salon sera l'occasion parfaite pour aller à la rencontre des artisans, artistes et professionnels de votre territoire, mais aussi de participer à des ateliers, des conférences et des animations.

Vous êtes un acteur du réemploi, de la réutilisation et de la réparation et souhaitez participer à cet événement, contacter le SMICTOM pour plus d'informations.

S'INFORMER

Visiter les usines de traitement des déchets ménagers

Savez-vous que vos ordures ménagères sont transformées en énergie verte ? Et que vos emballages ont une deuxième vie qui les attend après votre geste de tri ?

Pour le découvrir, vous pouvez visiter le centre où sont triés vos sacs jaunes et vos emballages ménagers (au Rheu) ou bien l'usine de valorisation énergétique de vos ordures ménagères (à Vitré). Des visites guidées sont proposées tout au long de l'année, sur simple inscription* sur le site: www.s3tec.bzh (rubrique « Les outils de traitement » > « visiter un site »).

* selon des dates prédéfinies et sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits sur les créneaux proposés.

INFORMATION

Plan de la commune

Afin de réaliser une nouvelle édition du plan de la commune, la ville de Janzé va collaborer avec la société OGP (Office Général de Publicité). Dans le cadre de cette mission, OGP est autorisé à effectuer des démarches publicitaires auprès des annonceurs et des commerçants de Janzé.

La nouvelle édition du plan devrait être disponible avant l'été 2024.

VIGILANCE

Monoxyde de carbone

En période hivernale, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux intoxications au monoxyde de carbone, lourdes de conséquences pour la santé des personnes.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes de bonne conduite sont les suivantes :

- aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- arrêter les appareils de combustion si possible
- faire évacuer les lieux
- appeler les secours (112, 18 ou 15, 114 pour les personnes malentendantes) ou un centre antipoison (Angers : 02 41 48 21 21)
- ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel



Pour en savoir plus, retrouvez toutes les recommandations sur le site de l'ARS Bretagne <https://www.bretagne.ars.sante.fr>

Aménagement de l'espace public : Les projets entrent dans une nouvelle phase

Consciente que la mobilité constitue un enjeu central dans le développement durable des territoires, la ville de Janzé a lancé début juin une étude pour la réalisation d'un plan de mobilité durable et d'aménagement des espaces publics.

Plus de 500 participations à l'enquête mobilité

L'enquête pour définir les besoins dans le cadre du plan de mobilité durable et d'aménagement des espaces publics, lancée courant novembre auprès de la population locale, a permis de récolter plus de 500 réponses. Ces nombreux retours vont permettre d'établir une analyse précise des attentes et des besoins pour les déplacements sur Janzé. S'en est suivie une période comptages : des capteurs étaient placés sur les grands axes de la commune pour évaluer les passages venant apporter des données statistiques précieuses.

Prochaine étape ? Une réunion présentera les résultats de l'enquête le **jeudi 1^{er} février** à 19h aux Halles. Cette réunion permettra d'échanger sur les résultats et d'avancer sur les prochaines étapes du plan. Au printemps des aménagements tests seront réalisés.

Ce projet est soutenu par la Banque des Territoires, la Préfecture d'Ille-et-Vilaine et la Région Bretagne.

Réaménagement du Boulevard Plazanet

Dans le cadre du projet de réaménagement du boulevard Plazanet, deux temps de concertation ont été proposés pour recueillir les avis des riverains et des usagers de cet axe majeur :

- le premier atelier se présentait sous la forme d'une balade exploratoire sur le terrain

- le second était un atelier de co-construction

Comment faire cohabiter les usages (voiture, vélo, piéton)? Quelle place pour la nature en ville? Comment réguler et sécuriser la circulation sur cet axe très fréquenté? Autant de questions qui ont été évoquées avec la trentaine de participants présents à chaque atelier.

Prochaine étape ? Une réunion présentera les esquisses réalisées par le cabinet Univers le **samedi 20 janvier** à 10h, aux Halles. La ville de Janzé souhaite engager les travaux au second semestre 2024.



LOGEMENT

Etes vous éligible au Dispositif Denormandie ?

La ville de Janzé est située en zone labellisée Opération de revitalisation du territoire (ORT), permettant ainsi aux investisseurs locatifs de bénéficier de la loi Denormandie proposant une réduction d'impôt sur le revenu aux particuliers achetant un logement à rénover pour le mettre en location. Le dispositif Denormandie vient d'être prolongé pour toute l'année 2024. Explications.

Destiné à encourager la rénovation dans l'ancien, le dispositif Denormandie est ouvert aux acquisitions de logement réalisées depuis le 1^{er} janvier 2019. Le logement doit être mis en location pendant 6, 9 ou 12 ans à un prix raisonnable à des ménages modestes en respectant certains plafonds de loyers et de res-

sources.

Les travaux éligibles au dispositif Denormandie

Pour bénéficier du dispositif fiscal, le logement doit faire ou avoir fait l'objet de travaux d'amélioration représentant au moins 25% du coût total de l'opération.

Ces travaux doivent :

- soit améliorer la performance énergétique d'au moins 30% (20% en habitat collectif) ;
- soit correspondre à deux des cinq types de travaux suivants : la rénovation des murs, des toitures, des fenêtres, le changement de chaudière, le changement de production d'eau chaude ;
- soit créer de la surface habitable nouvelle.

Il est recommandé de faire réaliser les travaux par un professionnel reconnu garant de l'environnement (RGE). Un

annuaire est disponible sur le site officiel France Rénov'.

Une réduction d'impôt

La réduction d'impôt, plafonnée à un investissement maximum de 300 000 €, est calculée en appliquant au prix net de revient du logement un pourcentage variant en fonction de la durée de location du logement :

- pour une période de location de 6 ans : réduction d'impôt de 12 % du prix du bien
- pour une période de location de 9 ans : réduction d'impôt de 18 % du prix du bien
- pour une période de location de 12 ans : réduction d'impôt de 21 % du prix du bien.

Renseignements

Service urbanisme au 02 99 47 38 25
ou urbanisme@janze.fr

La Tatouraie : un salon de tatouage où on se sent bien !

Après de longs travaux, Clémence et Chloé ont créé un espace chaleureux et cosy pour accueillir leur salon de tatouage, La Tatouraie, en plein centre-ville.

Depuis décembre, Clémence et Chloé vous accueillent dans ce nouveau salon de tatouage, rue Nationale. Depuis août 2023, elles ont entrepris de grands travaux pour créer un lieu qui leur ressemble, à la fois moderne et authentique. En plus du salon de tatouage, elles ont configuré un joli espace boutique où sont vendues les créations artisanales de trousse conçues par Clémence.

Un métier de passion

Après trois ans d'études dans le dessin à Nantes, Clémence, passionnée par ce domaine, cherchait un **métier qui ait du sens**. Le tatouage lui est apparu comme une évidence pour allier à la fois sa passion du dessin et le contact avec les gens. Elle a rejoint sa compagne, Chloé, Janzéenne, et ont décidé d'ouvrir ensemble leur premier salon à Janzé. *"Nous avons longtemps*

cherché un lieu et celui-ci était parfait!" souligne Clémence avant d'ajouter : **"Nous aimons le côté petite ville dynamique, tout en étant calme, nous prenons le temps ici."**

Une ambiance chaleureuse

Le salon comprend trois zones, la première étant dédiée à l'accueil et la boutique. La seconde fait office de salle d'attente offrant aux personnes un espace intime pour affiner leurs demandes en échangeant directement avec Clémence. Et la troisième comprend une grande salle de tatouage : **"Je souhaite que les gens s'y sentent à l'aise, la bienveillance et le consentement sont des valeurs importantes ici!"**. L'ambiance y est chaleureuse et apaisante. *"Par la suite, nous souhaitons rapidement embaucher un perceur ou une perceuse courant 2024 afin de compléter l'offre. Aussi, si le planning le permet, j'aimerais diversifier mon activité en animant des ateliers créatifs, voire des cours de dessin."* spécifie Clémence. Une belle diversité qui vous attend à la Tatouraie ! ■



Infos pratiques

Tatouages sur rendez-vous, ouverture de la boutique du mercredi au samedi.
18 rue Nationale
02 99 44 00 84 / latouraie@gmail.com

Comptes Instagram :

@latouraie (dédié à l'actualité du salon de tatouage)
@hesperie_ttt (dédié au dessin et réalisations de Clémence)

Luminescence : retrouver ses ressources intérieures

Thérapeute énergéticienne, Laëtitia Cherel a ouvert son cabinet en octobre au 3 rue de Lantivy. Après dix ans de pratique à Piré-sur-Seiche, Laëtitia a souhaité s'installer en plein cœur de Janzé pour rendre son activité accessible au plus grand nombre. Elle offre une parenthèse pour se retrouver.

Laëtitia Cherel a découvert la Gestalt thérapie en 2009 qui l'a conduite à entreprendre une formation de 5 ans pour développer sa propre activité. **"Cette approche humaniste de la psychothérapie a été une révélation pour moi. Elle est basée sur l'écoute de la personne, de ses difficultés, ses problématiques mais aussi de ses ressources, talents ou potentiels trop souvent oubliés."** précise Laëtitia. *"Par la suite, j'ai élargi mes com-*



pétences par de nombreuses formations, pour proposer aujourd'hui une approche holistique qui met en lumière les zones souffrantes qu'elles soient énergétiques, corporelles, émotionnelles" poursuit-elle.

Une approche basée sur l'écoute

En fonction des besoins et des attentes, Laëtitia s'adapte et sélectionne des outils complémentaires :

soins énergétiques, élixirs floraux... *"Après une phase d'écoute et d'analyse, je fais le lien entre ce que la personne exprime (besoins, peurs, blocages) et ce qu'exprime son corps (douleurs chroniques ou répétitives, symptômes...)"* explique-t-elle. *Mon expertise repose aussi sur ma capacité à remonter à l'origine de la problématique, ce qui permet au client de faire le lien entre d'un côté son histoire, ses émotions, son ressenti corporel et de l'autre les problèmes voire les défis que la vie lui présente."* Elle reçoit autant les adultes que les enfants ou les adolescents. *"J'aime constater en quelques séances, un retour à l'équilibre émotionnel et corporel."*

Renseignements

Sur rendez-vous par téléphone, du lundi au vendredi.
www.luminescence.bzh
06 30 75 94 19 / laetitia.cherel@luminescence.bzh

La pratique de cette thérapie ne se substitue pas à un traitement médical.

S'informer sur les aides à l'habitat

Roche aux Fées Communauté a amélioré son site internet dédié à l'habitat, offrant ainsi une arborescence repensée pour une navigation simplifiée et une meilleure lisibilité. Cette initiative vise à aider les habitants à naviguer plus efficacement dans les nombreuses aides, dispositifs et accompagnements disponibles pour les projets de rénovation, d'acquisition avec ou sans travaux, dans l'ancien ou le neuf.

Pour ceux qui envisagent de construire ou d'acheter dans l'ancien, le site internet <https://habitat.rafcom.bzh> propose des informations précieuses.

Par exemple, il informe les futurs acquéreurs qu'ils peuvent solliciter une aide financière, en fonction de leurs ressources, d'un montant de 2 500 € à 8 000 €, pour devenir propriétaire en achetant un terrain ou un appartement en VEFA* pour leur résidence principale, sur un lotissement communal ou produit PSLA*. De plus, il mentionne la possibilité de bénéficier d'une aide du département d'Ille-et-Vilaine, d'un montant de 4 000 € ou 5 000 €, en cas d'achat d'une propriété ancienne en centre-bourg.

En somme, retrouvez un ensemble d'outils qui permettent notamment de mieux définir le projet de rénovation, de diagnostiquer un logement, d'estimer le coût des travaux et de trouver des artisans quali-



fiés. De plus, des documents utiles, tels que les dossiers de demande d'aides financières auprès des collectivités, sont disponibles en téléchargement en ligne.

Toutes ces ressources pratiques complètent les permanences gratuites du service habitat assurées à Retiers, Janzé ou Martigné-Ferchaud. ■

*La vente en l'état futur d'achèvement

* Prêt social location-accession

Infos pratiques

Pour accéder à l'ensemble des conseils et informations relatifs à l'habitat, rendez-vous sur le site <https://habitat.rafcom.bzh>

HANGART

Initiation aux arts plastiques pour les adultes

En ce début d'année il est encore possible de s'inscrire aux cours d'arts plastiques adulte dispensés au HangArt, l'établissement artistique de Roche aux Fées Communauté !

Initiation à la mosaïque

S'initier à l'art de la mosaïque en se laissant inspirer par les matières, les couleurs, les objets à disposition. Sur trois séances de 3h chacune, vous pourrez découvrir les outils, la coupe, les matériaux pour réaliser une création personnelle sur le thème du portrait.

Infos pratiques Sessions mercredis 10, 17 et 24 janvier de 14h à 17h. Pour suivre ce module, il est indispensable d'assister aux 3 cours

Initiation à l'art intuitif

L'art intuitif prend racine dans l'expressionnisme abstrait. Ce courant artistique ne cherche pas à représenter d'objet ou de personnage en particulier mais s'affirme davantage comme un acte de création. Sur trois séances de 3 heures chacune, il s'agira d'exercer son regard et d'explorer une expression personnelle. Vous découvrirez des exercices pour favoriser l'intuition afin de réaliser une création singulière en peinture ou à l'encre. Ici pas de thème imposé car tout l'enjeu est de se laisser surprendre par ce qui vient et de l'accompagner jusqu'au bout.

Infos pratiques Sessions mercredis 7, 14 et 21 février de 14h à 17h. Pour suivre ce module, il est indispensable d'assister aux 3 cours

Initiation au collage

Le collage, événement majeur dans l'évolution du cubisme, permet l'expression d'un art très personnel. Sur trois séances de 3 heures chacune, vous vous initierez à l'art du collage en combinant divers éléments comme des fragments de peintures, de dessins, de papier journaux, textes, images/photos... Vous réaliserez un portrait, un habitat imaginaire et un sujet libre.

Infos pratiques Sessions lundis 3, 10 et 17 juin de 19h à 22h. Pour suivre ce module, il est indispensable d'assister aux 3 cours

Initiation au carnet de voyage

L'art du carnet de voyage n'est pas récent. On peut attribuer les premiers exemples à Léonard de Vinci qui dans ses carnets mariait avec élégance le texte et le dessin. D'autres comme Albrecht Dürer (1471-1528) et Eugène Delacroix (1798-1863) nous emmènent vers diverses destinations du nord au sud... Sur trois séances de 3 heures, venez découvrir un genre plastique qui évoque le voyage réel ou imaginaire. Vous assemblerez mots, images, croquis, photographies... Pour créer à partir du rêve et de l'expérience, du réel et de l'imaginaire.

Infos pratiques Sessions lundis 11, 18 et 25 mars de 19h à 22h ou sessions mercredis 15, 22 et 29 mai de 14h à 17h. Pour suivre ce module, il est indispensable d'assister aux 3 cours de la session choisie.

Ces cours vous intéressent ? Inscriptions au 02 99 43 42 75 / lehangart@rafcom.bzh

Compte-rendu du conseil municipal du 15 novembre

→ ENERGIE

• Rapport d'activités

Le conseil municipal a pris acte du rapport d'activités 2022 du Syndicat Départemental d'Énergie 35.

Le rapport d'activités est consultable sur www.sde35.fr/nos-publications

• Rénovation énergétique

Le conseil municipal a approuvé le passage de la commune au nouveau service d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics proposé par le SDE35, pour une durée de 6 ans.

→ ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal a donné un avis favorable à une convention relative à la facturation et au reversement des redevances assainissement collectif par AQUALIA.

→ VIE ASSOCIATIVE

• Amicale Laïque

Le conseil municipal a attribué une subvention exceptionnelle à l'Amicale Laïque Janzéenne de 3 270 €, en raison d'une hausse du coût de l'énergie.

• Volontaires Janzéens - Section tir

Le conseil municipal a attribué une subvention exceptionnelle aux Volontaires Janzéens – Section tir de 1 760 €, en raison d'une hausse du coût de l'énergie.

→ URBANISME

• ENEDIS

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, le conseil municipal a donné un avis favorable à une convention de servitudes avec ENEDIS mettant en place de nouveaux tracés sur les zones suivantes :

La Bélaserie (réseau aérien et souterrain) ; La Haie de Teillay (réseau aérien) ; La Charnais (canalisation souterraine).

• Instauration d'un droit de préemption urbain renforcé

Le conseil municipal a approuvé la délimitation du périmètre d'application du Droit de Préemption Urbain défini par l'article L211-1 du Code de l'Urbanisme sur une partie des zones urbaines et des zones d'urbanisation futures délimitées par le Plan Local d'Urbanisme.

Compte-rendu du conseil municipal du 13 décembre

→ FUTUR COLLÈGE

Le conseil municipal a donné un avis favorable à la proposition du Département d'implanter le nouveau collège sur le secteur est du site de l'hôpital actuel après transfert du Centre Hospitalier sur le secteur de l'Yve.

Plus d'infos p. 15 du Janzé mag.

→ COMMERCES

Le conseil municipal a approuvé l'ouverture de cinq dimanches en 2024 pour les commerces de textile, les commerces de détail et de gros à prédominance alimentaire de la commune et pour les commerces d'équipement et décoration de la maison.

→ PETITES VILLES DE DEMAIN

Le conseil municipal a donné un avis favorable à une convention d'attribution du soutien à l'ingénierie de la banque des territoires au programme « Petites villes de demain » au bénéfice de la commune de Janzé.

→ ARTIFICIALISATION DES SOLS

Le conseil municipal a approuvé la proposition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols proposée par le Président de la Région Bretagne.

→ DÉCHETS

Le conseil municipal a donné un avis favorable à une convention avec CITEO dans la lutte contre les déchets abandonnés.

→ SALLE D'ANIMATION SENIORS

Dans le cadre de la rénovation du bâtiment situé rue Jean-Marie Lacire et la création d'une salle d'animation seniors, le conseil municipal a approuvé le versement d'un fonds de concours de 10 000 € voté par Roche aux Fées Communauté.

→ ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal a approuvé les tarifs concernant l'assainissement collectif pour l'année 2024.

→ SERVICES MUNICIPAUX

Le conseil municipal a approuvé les tarifs concernant les services municipaux (cimetière, droits de place, etc.) pour l'année 2024.

Les tarifs sont consultables sur le site internet www.janze.fr.

→ VIE ASSOCIATIVE

• Équipements sportifs

Le conseil municipal a donné un avis favorable à la modification du règlement intérieur des équipements sportifs et à la mise en place d'une convention d'utilisation des salles de sports.

• UCAJ

Dans le cadre de l'organisation du marché de Noël, le conseil municipal a attribué une subvention exceptionnelle à l'UCAJ à hauteur de 50 % des dépenses engagées dans la limite de 2 000 €.

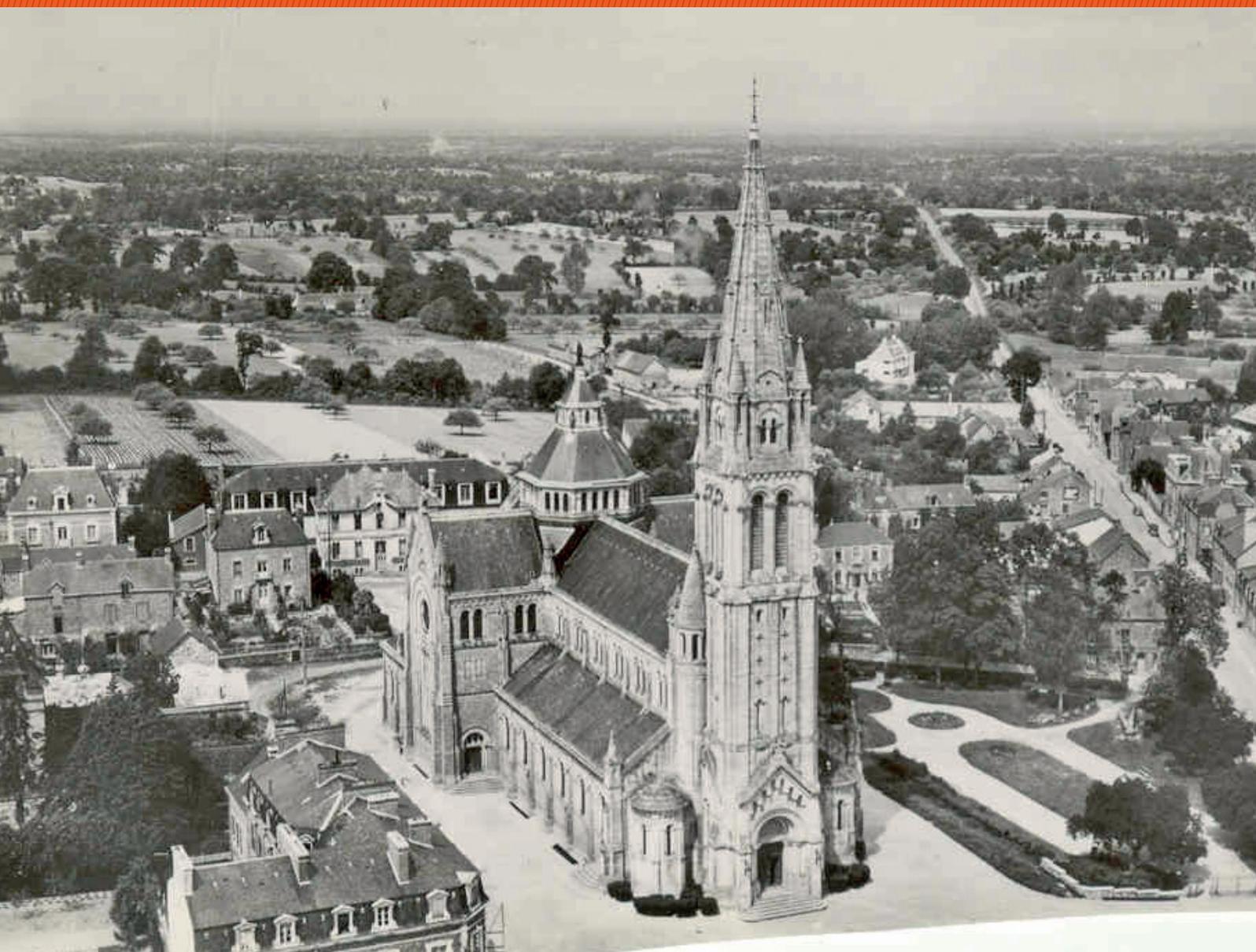
Prochains conseils municipaux :
- Mercredi 17 janvier
- Mercredi 14 février

Les séances du conseil municipal sont publiques et ouvertes à tous.

Les procès verbaux sont à retrouver en ligne www.janze.fr.

En France, le patrimoine religieux appartient pour une large part aux communes. Cette spécificité résulte de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État. Ainsi, les communes ont à leur charge l'entretien des édifices religieux.

La préservation du patrimoine local



L'Eglise et son histoire

D'un style néo-roman, l'Eglise a été construite entre 1874 et 1887 sur les plans de Jules et Henri Mellet. L'édifice est inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 2015.

Commencés en 1874, les travaux de construction de l'Eglise durent plus de treize ans, donnant de l'ouvrage à une armée de maçons et de tailleurs de pierres. La première pierre fut bénite par Mgr Brossais-Saint-Marc le 18 octobre 1874 (date portée). L'Eglise est consacrée le 21 décembre 1885 par Mgr Place, le nouvel archevêque de Rennes ; l'Eglise qui ne sera achevée qu'en 1887 est dès lors utilisable.

Description architecturale

L'édifice de style néo-roman impose par ses dimensions. Bâtie en croix latine, l'Eglise est dotée d'une tourlanterne de croisée abritant une coupole sur pendentifs, et d'une flèche en pierre culminant à 67 m. L'appareillage intérieur fait alterner la pierre de Caen et le tuffeau de Loire, avec du granit clair pour les piles de la nef. **Le décor sculpté est particulièrement remarquable, ainsi que le mobilier.**

L'Eglise Saint-Martin de Vitré, construite également sur les plans des frères Mellet en 1883, reprend des caractéristiques similaires.

Les vitraux

Les vitraux datés de 1880 sont signés de la maison Champigneulle et intègrent un chemin de croix. **Ils ont été financés par la générosité des paroissiens dont les initiales figurent en partie haute de chacun d'eux.**

En 1984, la sacristie des enfants de chœur, située au nord, est aménagée en chapelle et est dotée de deux vitraux réalisés par l'atelier de Janzé et ayant pour thème la marche de l'humanité et la Pentecôte.

Les cloches

Les cloches au nombre de quatre, fondues au Mans par la Maison Bolée et fils, sont installées dans le beffroi en 1888. Elles sont nommées de la plus petite à la plus grande : Nation, Saint Pierre, Saint Martin et Sacré-Coeur. **La plus grosse d'entre elle pèse près de 3 300 kg pour un diamètre d'1m75.** Jusqu'en 1923, date de leur électrification, chaque cloche était sonnée par deux hommes qui pesaient de leur poids sur une sorte de balancier.



434 - JANZÉ - La Place et l'Eglise

E. Mary-Rousselière, édit., Rennes

Monument historique

L'Eglise est protégée en totalité au titre des Monuments Historiques par inscription. Grâce à cette protection, la commune peut bénéficier de subventions pour la préservation et la restauration du patrimoine.

Sources :

www.pop.culture.gouv.fr

<https://patrimoine.bzh>

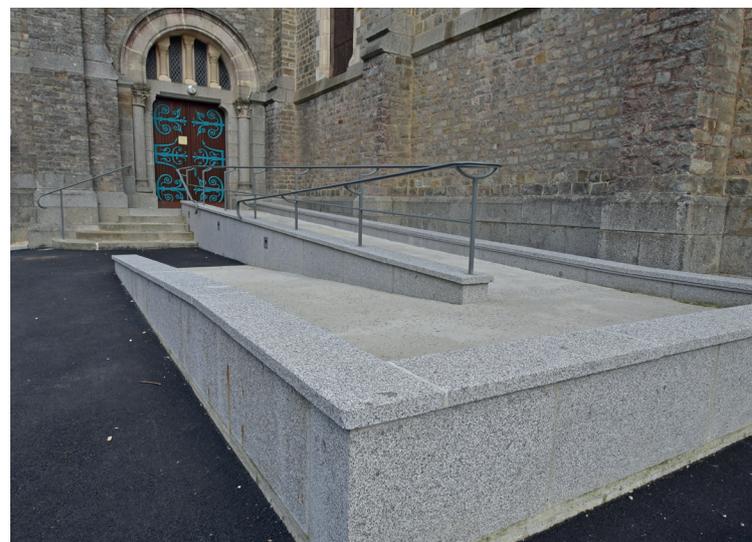
Rapport de présentation de Ylex Architecture

De récents travaux pour l'accessibilité

Dans le cadre de l'entretien du patrimoine, l'Eglise fait régulièrement l'objet de travaux supervisés par la commune en concertation avec les acteurs paroissiaux .

Entre 2021-2023, la ville a réalisé des travaux de mise en sécurité des combles facilitant l'accès en hauteur de l'édifice ainsi que des travaux de mise en accessibilité avec l'installation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Ces travaux d'un montant de 268 000 € ont été subventionnés à hauteur par l'Etat de 93 000 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et 40 000 € en dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).



Préserver l'Eglise, sauvegarder un patrimoine

La ville de Janzé entretient une trentaine de bâtiments publics : écoles publiques, salles de sports, services municipaux... L'Eglise fait elle aussi l'objet de travaux réguliers, avec le souci de préserver une partie de l'histoire et de la culture janzéenne.

Le cabinet Ylex a réalisé une étude de structure qui a fourni **une analyse complète et détaillée** de l'édifice religieux. Cette analyse structurelle et sanitaire **sert de référentiel à la commune dans la planification des travaux nécessaires.** " Cette étude a aussi mis en évidence le fait que depuis 2013 et la pose de témoins, il n'y a pas d'évolution sur les fissures. Toutefois, des traitements préventifs sont toujours nécessaires sur les charpentes pour lutter contre les capricornes par exemple." précise Jean-Paul Botrel, adjoint aux travaux.

Des investissements pour la toiture et la charpente

" L'entretien d'un bâtiment d'une envergure telle que l'Eglise nécessite des investissements que nous pensons, non au coup par coup, mais à l'échelle de notre plan pluriannuel d'investissements, sur plusieurs années. " tient à souligner Hubert Paris.

Parmi les travaux planifiés sont prévus :

- une reprise des plâtres et de décors intérieurs
- la réalisation par l'entreprise Helmbold d'un diagnostic poussé pour la rénovation des vitraux
- un relamping pour installer des lampes LED moins consommatrices en énergie
- le remplacement des ensembles de tirage des cloches

Toutefois la majeure partie des investissements va être consacrée à la toiture et à la couverture. "Jusqu' alors nous avons mené des mesures conservatoires pour l'entretien de couverture : nettoyage des chéneaux, remplacement d'ardoises cassées.... **Nous prévoyons à présent des travaux d'envergure nécessitant l'installation d'échaffaudage pour un budget estimé à 200 000 € HT.**"



Redorer l'aspect extérieur de l'Eglise

En 2024, la ville de Janzé va également faire procéder au **démoussage et nettoyage de la façade et de la toiture de l'Eglise.** Cette intervention sera effectuée par drones en début d'année. " Ces travaux sont planifiés depuis longtemps mais l'entreprise qui devait intervenir a malheureusement fait faillite. Nous avons donc été contraints de relancer une mise en concurrence. " concède Hubert Paris, maire. Cette action ne pourra que mettre davantage en valeur la richesse architecturale de l'édifice.

Ave César : pour le meilleur et pour le rire !

Frédéric Bouraly (Scènes de ménage) partage l'affiche avec Christelle Reboul (Nos chers voisins). Les deux comédiens incarnent un couple marié qui tente de raviver la flamme...

Didier et Corinne ont fêté leurs 25 ans de mariage il y a peu. Corinne a réservé un week-end pour deux dans un hôtel branché. Elle a voulu cette parenthèse pour qu'ils puissent se retrouver, loin du quotidien et des enfants. Corinne a peur de la routine, peur de ne plus être aimée et désirée. Didier, lui, n'aime pas les questionnements, il croit au couple, au quotidien et à la pérennité du choix fait il y a 25 ans. Le temps d'un week-end, partagez la vie de Didier et Corinne dans cette comédie romantique et profitez d'un moment d'éclats de rires et d'émotions. Entre pleurs et fou-rires, confessions intimes, danses endiablées, tendresse et colère, souvenirs, bilan et projets... l'histoire de Didier et Corinne est une jolie réflexion sur le couple et sa longévité. ■

Infos pratiques

Dimanche 18 février à 16h30

Tarifs : plein 23 € / réduit 17,50 € / jeune 11,50 €

Réservations www.janze.fr ou en mairie

du lundi au vendredi aux horaires habituels.



Renseignements

02 56 48 30 06 ou

billetterie@janze.fr

Les pirates attaquent : embarquez pour une folle aventure !

Liz Cherhal et Nicolas Berton nous embarquent dans une nouvelle aventure musicale tambour battant ! Accompagnés de 3 pirates-musiciens, ils invitent les petits et les grands dans une épopée folle. À L'ABORDAGE !

Tonnerre de Brest, Edward Tromblon, chef du bateau pirate le plus hargneux des océans, a disparu. Sa fille Lila, accompagnée du jeune pirate Kikobert et d'une joyeuse bande de corsaires, part à sa recherche sur les mers. Ensemble, ils nous embarquent sur les chemins des trésors cachés, de l'amour, de la ténacité et du courage.

Sur scène, Nicolas Berton dit Kikobert, Liz Cherhal et leur équipage de musiciens flibustiers défient tous les dangers pour faire vivre aux moussaillons spectateurs, les aventures de la petite Lila, au fil de chansons aux musiques rythmées et d'histoires de voyages. Non sans humour et poésie, cette fable musicale rock permet de rappeler que l'amour et l'amitié permettent de surmonter tous les dangers, tous les obstacles et que chaque rencontre est une belle occasion de se faire de nouveaux amis. ■



Infos pratiques

Dimanche 10 mars à 16h Jeune public, à partir de 4 ans

Tarif unique de 5 €

Réservations www.janze.fr ou en mairie du lundi au vendredi aux horaires habituels.

Renseignements

02 56 48 30 06 ou billetterie@janze.fr

Un nouveau cabinet d'ostéopathie à Janzé

Anciennement installé sur Piré-sur-Seiche, Damien de Saint Fraud, ostéopathe D.O., vous accueille désormais à Janzé dans son cabinet situé rue Abbé Michel Sourdin (près de l'Eglise).

Après une reconversion effectuée à l'âge de 30 ans, Damien, ancien militaire, a souhaité se tourner vers le soin et la santé en ayant un vif intérêt pour un **métier autant manuel qu'intellectuel**. "J'ai repris mes études durant 5 ans pour devenir ostéopathe" précise Damien. Diplômé depuis 2019 de l'Institut d'Ostéopathie de Rennes (IOR), l'ouverture récente de son cabinet sur Janzé lui donne l'opportunité d'avoir une **meilleure visibilité et une plus grande disponibilité pour sa patientèle**.

Soulager les troubles fonctionnels

Il traite entre autres tous les **troubles fonctionnels, lombalgies, problèmes au niveau cervical...** autant pour les enfants que pour les adultes. **L'ostéopathie est à visée préventive et curative**. Son appétence en particulier pour les traumatismes liés au sport (foulure, entorse...) lui donne l'envie de poursuivre ses études en DU du sport (1^{er} échelon universitaire) pour aller plus loin dans sa pratique. Il travaille également avec le cabinet de kinésithérapie d'Amanlis où les patients peuvent être mis en relation afin de compléter les soins apportés au niveau de la rééducation. "**L'ostéopathie proposant une thérapie courte, cela permet de disposer d'une offre de soin complémentaire pour le patient**", explique Damien. ■



Renseignements

Sur rendez-vous les lundis, mercredis, vendredis et samedis matin.
06 72 32 96 06 ou Doctolib.

RETOUR EN IMAGES

Animations au CCAS : un esprit festif !

En décembre, plusieurs animations festives ont été proposées aux seniors dans une ambiance conviviale célébrant l'esprit de Noël !



Pour la première fois, un temps de rencontres a été organisé réunissant 28 bénéficiaires et 10 aides à domicile du CCAS. Autour d'un goûter de Noël, le CCAS a proposé un après-midi sous le signe du partage qui permet de faire connaissance à travers des activités variées (jeux de société, musique...) Une nouveauté pour le service qui a séduit autant l'équipe que nos aînés !



Décorons ensemble !

Les festivités se sont poursuivies avec la confection artisanale de couronnes de Noël. Ces couronnes ont servi à décorer les beaux Jardins de la Briqueterie. Une animation intergénérationnelle puisque que les seniors ont retrouvé des enfants accueillis dans les centres de loisirs pour installer leurs décorations in situ.

INITIATIVE

Les jeunes réalisent des podcasts

Grâce à l'association restérienne **Bombe Platine**, les jeunes de la MFR s'initient à l'exercice du podcast tout en découvrant l'univers du vinyle.

Cette année, les élèves de terminale Agri CGEA (14 élèves) et les 3^e prennent part à un projet collectif autour de la création de podcasts. **Un véritable enjeu pour ces jeunes qui préparent des oraux pour leurs examens de fin d'année** : " A travers le podcast, les élèves font l'apprentissage de l'expression orale. Ils gagnent en confiance et se familiarisent avec la prise de parole." indique Marie-Jeanne Deniaud, formatrice à la MFR.

Comme à la radio

Julien et Vincent, aussi surnommés les "**Vinyl Lovers**", de l'association **Bombe Platine** les accompagnent dans ce projet. Ils viennent partager leur passion du vinyle au travers de la création de podcasts. **Après une phase de recherche et d'écoute musicale**, les jeunes, par groupe de deux, choisissent une thématique pour leur podcast en lien avec leur sélection musicale. **Les sujets sélectionnés sont variés** : ils peuvent faire référence à l'actualité ou à des enjeux de société comme le féminisme, l'agriculture ou la guerre...

Place ensuite au **choix du jingle et à l'écriture en elle-même** du podcast. "Le message doit être en lien avec la



musique, cela les oblige à se canaliser et à être attentifs aux paroles" précise Marie-Jeanne Deniaud. Pour finir, les jeunes passent à **l'enregistrement en condition radio**, toujours accompagnés de Vincent et Julien qui se chargeront du montage.

Un projet qui les anime

Les jeunes prennent beaucoup de plaisir à cet exercice et s'investissent énormément. "Les troisièmes récupèrent des sons enregistrés sur leurs lieux de stages tels que des bruits de moteurs ou encore une musique..." poursuit Marie-Jeanne Deniaud. **L'objectif du projet étant de les impliquer sur tout le processus, de créer par eux-mêmes et ça marche !**

Dans un souci de collaboration avec des acteurs locaux, la MFR a fait

appel à Radio Laser pour diffuser les podcasts sur leur antenne. Les jeunes ont ainsi eu l'opportunité de visiter les "coulisses" de la radio et de passer à l'antenne pour expliquer leur démarche. **L'occasion aussi de découvrir différents métiers et pourquoi pas de susciter des vocations !** ■

Infos pratiques

Diffusion grand public des podcasts à partir de janvier sur Radio Laser et initiation DJ-SET (techniques de transitions, passer d'un disque à l'autre) avec l'association Bombe Platine lors des portes ouvertes et du marché de producteurs le 24 mai prochain.

Projet en partenariat avec la Ville de Janzé, Roche aux Fées Communauté et la Région Bretagne.

RETOUR EN IMAGES...



SPECTACLE DOGGO - ELLIE JAMES Séance scolaire

Le Gentieg a accueilli 90 enfants des écoles de Janzé vendredi 10 novembre pour une séance scolaire de *Doggo*, nouveau ciné concert d'Ellie James. Dans ce spectacle, Ellie James fusionne électro-pop et films d'animation qui célèbre nos amis à quatre pattes, les chiens. A la fin du ciné-concert, les enfants ont pu découvrir les drôles d'instruments qui ont servi au spectacle. **Une expérience musicale touchante et jouée !**

Le Département d'Ille-et-Vilaine va construire un nouveau collège pour 2030

Le Département d'Ille-et-Vilaine projette de construire un collège neuf à Janzé, en remplacement de l'actuel collège public Jean Monnet, dont la restructuration s'avère trop complexe sur site. Ce nouvel établissement sera implanté sur une parcelle que libérera l'hôpital de Janzé et que la commune cédera au Département. D'un montant prévisionnel de 22,5 millions d'euros, ce collège ouvrira à l'horizon 2030.

La restructuration du collège actuel est rendue nécessaire pour en améliorer le fonctionnement, contraint par la morphologie et l'implantation des bâtiments, et ainsi **préservier le climat scolaire**. La construction de ce collège sur un nouveau site permettra d'éviter une restructuration lourde, complexe et

plus coûteuse, ainsi que les nuisances qu'auraient subies les élèves avec des travaux en site occupé.

Un nouveau collège idéalement localisé

Cette nouvelle construction, dont le principe et la localisation ont été travaillés en concertation avec la ville de Janzé, s'inscrit dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain menée par la commune (Zone d'Aménagement Concerté multisites). **Le nouvel établissement se situera à proximité d'équipements scolaires, sportifs et culturels, sur une parcelle d'environ 1,2 hectares, ce qui contribuera à améliorer la qualité de vie au collège, les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.** En cœur de ville, le site du centre hospitalier, déjà artificialisé, permet également d'ouvrir la réflexion sur une possible mutualisation des équipements avec la ville.



Jusqu'à 728 élèves accueillis

Le nouvel établissement pourra accueillir jusqu'à 600 élèves en section d'enseignement général et 128 en enseignement professionnel adapté. **Sa conception bénéficiera des référentiels modernes en matière de bâtiments d'enseignement et de performances énergétiques.** Le montant des travaux est estimé à 22,5 millions d'euros. ■

La musique au cœur des Canailles

Cette année, les enfants fréquentant l'accueil de loisirs Les Canailles participent à un projet artistique autour de la création de chansons inédites... mais pas seulement ! De jolies surprises sont aussi au programme...

La passion pour la musique de Julien, animateur à l'accueil de loisirs s'est vite propagée auprès des enfants. Dans un premier temps, Julien a initié les enfants à la découverte de différents styles musicaux du blues au reggae, en passant par le jazz... tout en expliquant les spécificités de chacun. Puis place à la création de leurs propres oeuvres musicales.

Julien accompagne les artistes en herbe à l'aide d'une variété d'instruments dont il dispose (guitare, basse, batterie ou encore percussions). *"Les enfants ont plaisir à chanter, ils se répartissent les rôles. Les paroles plus compliquées sont chantées par les plus grands."* explique Manon Bailly, directrice des Canailles. L'enregistrement et le mixage sont ensuite réalisés par Julien avec du matériel professionnel. Pour conserver leurs chansons, les enfants sont allés au Gentieg pour être enregistré, un par un, sur scène en condition réelle (casque et matériel



professionnel) : **une véritable immersion dans le monde de la musique !** Ces enregistrements feront l'objet d'un CD distribué aux familles.

Clip musical et chorégraphie

Et cela ne s'arrête pas là ! **Toute l'équipe d'animation est mobilisée ! Prochaine étape ? La réalisation d'un clip.** Pour ce faire, Titouan, un autre animateur de l'accueil de loisirs, passionné de cinéma, réalise un storyboard avec les enfants. *"Cela consiste à dessiner chaque étape du clip sous forme de BD (image par image) dans le but d'illustrer les plans qui serviront au tournage. Les enfants endossent ainsi le rôle d'acteurs pour le clip."* détaille le jeune homme.

Les autres animateurs s'activent aussi à la tâche : Victoria fabrique les costumes, Josse et Françoise conçoivent les chorégraphies et Cédrine peaufine le visuel pour la pochette de l'album. **"Un véritable travail d'équipe et de découverte de tous les métiers pour les enfants !"** souligne Manon.

Pour clôturer en beauté ce projet, les enfants monteront sur scène pour un concert reprenant les chansons et les chorégraphies devant leurs parents. **Une belle démonstration de leurs réalisations créées tout au long de l'année !** ■

Global Fit Club : Un espace bien-être fait son entrée



Ouvert depuis mars 2015, Global Fit Club créé par Mélissa et Julien, entrepreneurs et coachs sportifs, proposent du fitness, des cours collectifs, un plateau avec des machines de musculation variées, un suivi personnalisé en coaching... Cette année, l'entreprise familiale souhaite étoffer son offre et propose depuis début janvier à sa clientèle un nouvel espace dédié au bien-être avec des cours de Yoga et de Pilates.

Cette salle dédiée aux cours collectifs de Yoga et de Pilates est constituée de deux espaces : le premier permettant une transition douce vers la détente avant d'arriver dans le deuxième espace consacré à l'activité. **“Nous souhaitons proposer quelque chose de différent du fitness, il s'agit de cours en petits groupes (15 personnes maximum) permettant de travailler différemment et de manière plus intimiste, plus personnalisée et proche des gens”** explique Mélissa.

Un studio dédié au bien-être

Mélissa, passionnée de danse depuis l'âge de 4 ans, avait l'envie d'évoluer et de se former sur les pratiques actuelles autour du bien-être. Les certifications de Yin Yoga et de Yoga Vinyasa en poche, Mélissa animera, en plus des cours de Bodybalance et de Bodyjam, le **Yoga Flow et le Yin Yoga**. **“Il s'agit de pratiques de relâchement et d'introspection, tenir les postures pendant deux minutes et relâcher tous les tissus en profondeur”** précise Mélissa. **“Ce que j'aime dans cette approche, c'est l'aspect respiration, méditation et apaisement du mental, cela permet d'être davantage à l'écoute de son corps et de son ressenti.”** Le Pilates vient quant à lui venir renforcer les muscles profonds. Une belle perspective pour les 850 adhérents qui fréquentent la salle. **“Il y a de la place pour tout le monde, on est passionnés par nos activités et on aime que les gens se sentent bien chez nous !”** souligne Mélissa. ■



Infos pratiques

Cours Yoga/Pilates :

- Lundi matin et soir
- Mardi matin et soir
- Mercredi après-midi et soir
- Samedi matin

Réservation possible en ligne.

Renseignements

www.globalfitclubjanze.fr

06 72 05 01 88

contact@globalfitclubjanze.fr

RETOUR EN IMAGES...



Véritable temps fort de la fin d'année, le marché de Noël a réuni petits et grands pour un week-end de festivités mi-décembre. Bravo pour cette belle manifestation !

Bien vivre ensemble : adoptez les bons gestes au quotidien !

Bruit, incivisme, vitesse excessive, intolérance... autant de comportements qui peuvent gêner le bien vivre ensemble. Lutter contre les incivilités, c'est aussi respecter les autres dans l'intérêt collectif !

Il en va de la responsabilité de chacun de rendre plus agréable le cadre de vie dans l'espace public.

Voici quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous

LE BRUIT

Si vous organisez une fête ou que vous prévoyez de faire des travaux, pensez à prévenir vos voisins en respectant le niveau de bruit autorisé. Les appareils bruyants de bricolage et de jardinage sont autorisés aux horaires suivants :

- du lundi au samedi : 8h-20h
- dimanche et jour férié : 10h-12h

Amende selon la nature de l'incivilité : 68€ jusqu'à 1500€

Les animaux

Divagation d'un animal

Si un animal est en état d'errance, il pourra être procédé à son placement en fourrière ou à une campagne de stérilisation concernant les chats. Pensez à faire apparaître votre numéro sur le collier de votre animal.

Règles liées aux chiens

Les chiens réputés mordeurs ou agressifs doivent être muselés et tenus en laisse. Les aboiements d'un chien, s'ils sont excessifs de jour comme de nuit, peuvent être considérés comme des troubles anormaux de voisinage. Assurez-vous que votre chien n'aboie pas et ne pleure pas durant votre absence !

Nourrissage d'animaux

Il est interdit de nourrir les animaux errants et les oiseaux ayant pour conséquence l'insalubrité et une gêne pour le voisinage.

Animaux : frais de capture 109€ / divagation 135€
Aboiements : 68€ (confiscation)

Entretien de sa propriété

Pensez à élaguer vos arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques et privées. Ils peuvent rapidement devenir gênants pour les piétons et la visibilité de la signalisation. Pensez à entretenir vos trottoirs en cas de chute de neige, de feuilles mortes ou de verglas.

Taille haies : mise en demeure et travaux faits aux frais du propriétaire.

Les déchets

Déchets verts

Ne brûlez pas vos déchets verts dans votre jardin, déposez-les dans votre déchetterie ou dans un composteur.

Poubelles ménagères

Pensez à trier vos déchets dans la poubelle concernée et déposez-les la veille au soir du ramassage. Pour rappel, le dépôt sauvage et les déchets dans la nature sont strictement interdits.

Rappel des jours de collecte :

Pour la zone urbaine :

- bacs gris : le mardi en semaine paire
- sacs jaunes : le mardi en semaine impaire

Pour la campagne :

- bacs gris et sacs jaunes : le mardi en semaine paire

La mention « paire » ou « impaire » fait référence au numéro de la semaine dans l'année (1 à 52).

Pour toutes questions, pensez à vous rapprocher du SMICTOM Sud-Est.

Non respect du tri ou consignes de collecte 35€ / dépôt sauvage de 135€ à 1500€ / forfait nettoyage 120€

Respect de l'espace public

Tout affichage sauvage est interdit hormis sur les emplacements dédiés à cet effet. Il est également interdit de dégrader le mobilier urbain (graffitis, détérioration...).

Circulation & stationnement

Les règles à respecter :

- en vélo ou en trottinette électrique, je ne roule pas sur les trottoirs et je respecte la signalisation. Je m'assure d'être visible de nuit (éclairage à l'avant et à l'arrière) ;
- en voiture, je respecte les limitations de vitesse, et partage la rue avec les piétons ;
- je respecte les personnes à mobilité réduite, je ne prends pas leur place de stationnement ;
- je ne gêne pas avec mon véhicule, je ne me gare pas sur les trottoirs ou devant une porte de garage ;
- piéton, je traverse aux passages protégés.

Vos démarches et formalités

Le téléservice "Mes points permis"

« Mes points permis » vous permet de consulter gratuitement le nombre de points que vous avez sur votre permis de conduire. Il remplace le téléservice « Télépoints ».

Sur « Mes points permis », vous pouvez voir le nombre de points dont vous disposez sur votre permis de conduire au moment de votre connexion. Cependant, si vous avez commis une récente infraction, il se peut que celle-ci ne soit pas déjà enregistrée dans le système national des permis de conduire. Un décalage existe ainsi entre le moment où l'infraction a été réalisée et la prise

en compte de la perte de points correspondante sur « Mes points permis ». À noter également, un délai pour la réattribution de points à la suite d'un stage de sensibilisation à la sécurité routière. En revanche, les réattributions et reconstitutions de points après une période sans infraction s'afficheront automatiquement.

Sur ce téléservice, vous pouvez également télécharger un relevé d'information restreint ; il s'agit d'un document vous permettant d'attester la validité de votre permis de conduire. Il y est indiqué les catégories de véhicules que vous pouvez conduire et si vos droits à conduire ont été suspendus ou non. Ce

document peut notamment vous être demandé :

- par votre assureur automobile
- par l'opérateur vous mettant en relation avec des passagers si vous exercez une activité de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC)
- pour justifier de vos droits lorsque votre responsabilité civile est engagée à la suite d'un accident de la route.

Pour accéder à « Mes points permis », vous pouvez créer un compte personnel sur ce téléservice ou utiliser FranceConnect.

Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

L'ensemble du Conseil Municipal se réjouit de la décision du Département de reconstruire un nouveau collège public pour une ouverture programmée en 2030. Dès le premier contact avec le Vice-Président du département, nous avons demandé d'étudier différents scénarios. La restructuration du collège sur lui-même, en site occupé, était trop complexe et vite abandonnée. Les services du Département ont proposé une construction en extension urbaine, dans la continuité du futur site de l'Hôpital, sorte de « copier-coller » des derniers collèges construits. Facile à mettre en œuvre, ce projet nous éloignait du centre-ville avec un coût substantiel pour la commune en terme de voiries à réaliser. Pour notre équipe majoritaire, il nous ait apparu plus vertueux de proposer la partie Est du site de l'hôpital actuel qui sera disponible en 2027, à proximité immédiate du futur espace culturel envisagé au niveau des bâtiments historiques du Centre Hospitalier. Ce scénario à l'avantage pour nos futurs collégiens d'arriver dans un environnement déjà arboré, de rester en centre-ville, avec des infrastructures existantes, de mutualiser certains services comme une médiathèque. Il permet aussi d'imaginer un nouveau secteur d'habitat sur le site qui sera désaffecté. Le Département a accepté de relever ce défi d'avenir qui sera à reproduire dans beaucoup de villes, dans une période où il nous faut préserver les espaces agricoles en pensant « reconstruction de la ville sur la ville ».

Cela s'inscrit dans notre projet Janzé 2030 qui vise à repenser le développement de notre ville suivant l'axe Nord-Sud avec la ZAC multisites du secteur de l'Yve à celui de la gare, le déménagement de l'Hôpital, les requalifications du boulevard Plazanet et des places de l'Eglise et des Halles, la maison Saint Pierre et la Mairie.

Ensemble, dès 2024, nous vous proposerons de travailler à sa concrétisation avec le dossier de réalisation de la ZAC et en réfléchissant sur le devenir du site du Centre Hospitalier actuel.

Meilleurs vœux à tous.

Expression de la minorité

Agir pour Janzé !

Lors des élections municipales de 2020, nous avons souligné la nécessité pour notre commune d'être représentée au-delà de notre territoire pour que sa voix et ses intérêts soient défendus. En faisant confiance au binôme de Jonathan Houillot et Laurence Mercier à plus de 72% à Janzé lors des élections départementales de 2021, c'est ce choix qui a été fait.

Plusieurs projets financés par le Conseil départemental se concrétisent. Le plus parlant à ce jour est la construction du barreau routier qui permettra une fois finalisée de désengorger notre centre-ville en évitant le flux de camion traversant le bourg depuis la route de Châteaugiron.

Des subventions sont aussi régulièrement accordées à notre commune, aux associations comme récemment dans le cadre du budget participatif où 50 000€ ont été attribués à l'association Histoire et Patrimoine pour la rénovation de la Briqueterie.

Plus récemment, après que Jonathan Houillot, nouvellement élu Conseiller départemental et les équipes éducatives du collège Jean Monnet aient porté la nécessité d'une reconstruction, le Département a acté d'investir 22.5 millions d'euros pour la construction d'un nouvel établissement. Celui-ci contribuera à mieux répondre aux besoins des enseignants et élèves tout en libérant le site actuel. Ce projet, outre son intérêt éducatif, permettra d'investir le site actuel du collège et de redessiner notre commune.

D'autres investissements pourraient suivre comme la piste cyclable entre Janzé et Brie que nous nous attelons à défendre.

Même si nous avons des oppositions avec les choix de la majorité, nous agissons là où nous pouvons être utiles avec toujours la volonté de servir l'intérêt de Janzé.

En ce début d'année, à chacune et chacun, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024.

L'équipe de « Pour Janzé, Osons demain ! » - Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Jean-Baptiste Chevalier, Anne-Cécile Deal, Frédéric Clermont



Chaque début du mois, recevez l'actualité principale dans votre boîte de messagerie !



Rendez-vous sur www.janze.fr

Inscrivez-vous

A LA
NEWSLETTER!



Broyage sapins

Dimanche 7 janvier de 10h à 13h

Les Colibris de la Roche aux Fées donne une seconde vie à votre sapin de Noël. Apportez votre sapin sur le parking de la Biocoop, il sera broyé et le paillage ainsi récolté sera mis à disposition.

Renseignements : colibris.roche.auxfees@gmail.com - 06 25 95 25 31

Vendredi 12 janvier à 19h au Gentieg

Cérémonie des Vœux

Vendredis 12 janvier & 2 février de 17h à 19h

Portes ouvertes du collège St-Joseph

Renseignements : <https://stjojanze.fr>



Mercredi 17 janvier à 16h

Les graines oubliées de Ladylike Lily

Spectacle jeune public au Gentieg : partez en voyage... Laissez vous envoûter par Lily et sa douce voix à travers ce conte musical se jouant des ombres. arif unique de 5€. **Billetterie** www.janze.fr

Jeudi 18 janvier à 20h30

Parlons inclusion

Votre enfant est différent ? Vous vous sentez seuls ? Vous vous posez des questions sur son inclusion à l'école et sa scolarité ? Une soirée d'échanges "Parlons inclusion" est organisée à l'espace Brûlon (salle Mars). Gratuit.

Inscriptions et renseignements : parlons.inclusion@gmail.com

Samedi 20 janvier à 10h aux Halles

Réunion "Aménagement Boulevard Plazanet - rue A. Jouault"

Plus d'infos p.5 de votre Janzé mag

Samedi 20 janvier à 20h30

Concert – Ballade au Japon

Les ensembles musicaux du HangArt se retrouvent sur scène au Gentieg pour offrir un concert grandiose. Gratuit et sans réservation.

Renseignements : 02 99 43 42 75 / lehangart@rafcom.bzh

Jeudi 25 janvier à 14h

Thé dansant

Organisé par le Club de l'amitié avec Jean Pierre Rault, 2 musiciens.

Renseignements : 06 21 91 37 93

Vendredi 26 janvier à 20h

Soirée part'âges

A Retiers, La Passerelle. Une soirée parents/ados pour débattre et s'informer sur les addictions aux écrans chez les ados autour du jeu "addictosphère"

Renseignements : marine.raguet@rafcom.bzh / 06 45 61 84 84

Vendredi 26 janvier à 19h

Spectacle Entre lien et chou – Cie ocus

A Marcellé-Robert, salle polyvalente. Conte musical autour du conte de La Soupe au caillou. Apportez votre légume pour la soupe.

Renseignements : 02 99 43 64 87 / culture@rafcom.bzh



Samedi 27 et dimanche 28 janvier à 20h30

Concert-spectacle des 170 ans de la Musique Sainte-Cécile

Cette année, ce concert retraçant l'histoire de la Musique Sainte Cécile ouvre les festivités des 170 ans. Billets en vente chez Optique des Halles et sur Hello Asso.

Renseignements : musiquestececile35150@gmail.com

Samedi 27 janvier à partir de 8h30

Portes ouvertes de la MFR

Renseignements : www.mfr-janze.fr / laugan.archenoul@mfr.asso.fr

Jeudi 1er février à 19h aux Halles

Réunion "Plan de mobilité"

Plus d'infos p.5 de votre Janzé mag

Lundi 5 février à 14h30

Conférence "De Brest à Vladivostok"

Organisée par l'UTL Pays de la Roche aux Fées, conférence animée par Hervé Bellec, écrivain et voyageur. Au cinéma Le Stella. Gratuit pour les adhérents.

Renseignements : www.utlrocheauxfees.fr

Mardi 6 février de 14h30 à 18h30

Vélo : ateliers auto-réparation

L'association Tremplin vous accueille lors des "ateliers d'autoréparation de vélo, conseil et location" dans la cour de la Canopée.

Renseignements : 02 99 47 45 10 – lacanopee@rafcom.bzh

Lundi 12 février de 14h30 à 15h30

Atelier Numérique

Comment paramétrer et optimiser une fiche établissement "Google My Business" ?

Inscriptions : La Canopée : 02 99 47 45 10 – lacanopee@rafcom.bzh

Jeudi 15 février de 14h à 17h

Mes premiers pas sur Instagram

Les bases pour optimiser sa présence sur ce réseau social, animé par la BGE.

Renseignements : La Canopée : 02 99 47 45 10 – lacanopee@rafcom.bzh

Dimanche 18 février à 16h30

Ave Cesar !

Théâtre au Gentieg. **Plus d'infos** p.12 de votre Janzé mag

Du 24 février au 11 mars

Stages de natation

Les Ondines propose des stages de natation pendant les vacances.

Réservations : 09 71 00 35 35

Vendredi 1^{er} au samedi 2 mars

Collecte des Restos du coeur

Renseignements : 02 99 47 60 19 - ad35.janze@restosducoeur.org

A LA MÉDIATHÈQUE

Les Mercredis de la Mezzanine

- **Mercredi 3 janvier à 14h30** Pixel art de Noël
- **Mercredi 10 janvier à 15h**
Ombres chinoises en partenariat avec la Saison Culturelle
- **Mercredi 24 janvier à 14h30 & 16h**
Atelier numérique : à la découverte des Tanukis
- **Mercredi 14 février à 14h30 & 16h** Atelier origami
- **Mercredi 21 février à 14h30**
A la découverte du Manga à partir de 8 ans
- **Mercredi 28 février à 14h30** Pixel art des vacances

Bébés lecteurs - Lectures 0-3 ans

- **Samedi 6 janvier à 10h30** • **Vendredi 19 janvier à 9h30 & 10h30**
- **Samedi 3 février à 10h30**

La tête dans les histoires

- Lectures 3-6 ans

- **Mercredi 7 février à 16h**

Initiation échecs

- **Vendredis 19 janvier et 16 février de 16h30 à 18h30**

Mini ciné

- **Mercredi 31 janvier à 16h sur le thème du Japon**

// Animations gratuites //

Renseignements : mediatheque.janze@rafcom.bzh - 02 99 47 30 53

LE GENTIEG

Théâtre

FRÉDÉRIC BOURALY
CHRISTELLE REBOUL

Ave
CÉSAR!

Le Gentieg - Janzé

18 DIMANCHE
FÉVRIER

16H30

AVE CESAR

Billetterie sur www.janze.fr

Tél. 02 56 48 30 06 / billetterie@janze.fr